

GTA écrêtage à la DG de 24 % des effectifs !

Un tableau du nombre d'agents par service écrêtant des heures, au 1er trimestre 2023, nous a été communiqué à l'occasion du CSASCR. Nous partageons avec les autres syndicats de la DG l'analyse que le **télétravail a contribué à la baisse globale des écrêtements** constatée.

L'extraction mise à notre disposition ne nous permet pas d'étudier ce point plus avant, mais on peut toutefois remarquer que si **le télétravail a fait baisser de 35 %** le nombre de jours travaillés sur site, les écrêtements n'ont **baissé que de 18 %**.

Comint1 arrive en troisième place, car il subit une augmentation constante et alarmante durant ce premier trimestre.

Solidaires remercie les collègues en charge de ce travail. Nous avons demandé la pérennisation du tableau, plus que de nouvelles spécifications, pour faciliter une automatisation, même partielle. Le suivi temporel de l'outil nous paraît le meilleur gage d'une analyse qualitative.



L'administration en prenant l'acronyme GTA a-t-elle inconsciemment révélé son intention de nous escroquer des heures ?

TOP 3 DES SERVICES ÉCRÊTÉS

- **SII** soixantaine d'heures / 8 à 12 agents
- **FIN3** quarantaine d'heures / 6 à 7 agents
- **COMINT1** de 20 à 40 h / 7 à 8 agents.

RETARD DELTA IMPORT/EXPORT

Suite à la demande d'explications de Solidaires sur la note de COMINT annonçant qu'il n'y aurait plus de planning prévisionnel pour Delta Import/Export, nous avons pu interroger le représentant de COMINT sur la nature des problèmes rencontrés sur ce projet : était-ce plutôt l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou la chefferie de projet qui était en cause ?

Nous n'avons pas été déçu de la réponse. D'abord **un avis très négatif sur les prestataires informatiques** notamment ceux de Delta T, dont les surcoûts ont entraîné l'arrêt des développements. Ensuite le sous effectif avec des rédacteurs COMINT1 qui font à la fois le travail de réglementation et de maîtrise d'ouvrage (MOA). L'AMO de SII face à des prestataires récalcitrants est appréciée mais comme le montre l'écrêtage de ce service, il est lui aussi en sous effectif, et n'a pas toujours pu fournir cette aide. Quant à la chefferie de projet, le planning n'est pas toujours maîtrisé. La mise en production de deux applications fonctionnant ensemble, se fait avec un écart de plus d'1 mois.

L'intervention du représentant de COMINT a été interrompue par le DGA au moment où il abordait le montant des différentes prestations, trop embarrassant ?

Force est de constater que les difficultés sur ce projet coeur de notre métier, sont importantes. Pourtant l'envergure de ce projet communautaire et ses contraintes calendaires sont connues depuis longtemps, la surcharge de travail était prévisible. Retenir d'anciens rédacteurs en leur proposant un avancement pour avoir un effectif supplémentaire le temps de conduire à bien ce projet aurait été une bonne idée. Pour Solidaires le problème provient **d'arbitrages au plus haut niveau**. L'estimation des ressources, la tenabilité et la priorisation des sous projets ne concerne pas que l'informatique.



UNION DOUANIÈRE

La délégation aux relations internationales nous a présenté le projet de réforme de l'union douanière en cours.

La collecte des données pour les flux douaniers iraient dans un unique **système d'information centralisé qui se substituerait à ceux des différents EM**, alors que les travaux sur Delta IE ne sont pas encore finis.

Une autorité douanière européenne (ADE) piloterait ce système et pourrait alors venir en complément, voire en remplacement des analyses de risque et des contrôles nationaux. Un renforcement du statut d'opérateur économique agréé donnerait quant à lui encore plus d'autonomie aux opérateurs.

Le projet prévoit la réforme de la gestion du e-commerce, avec un renforcement des responsabilités des plateformes et la suppression du seuil de franchise à 150 €.

L'ADE et la réforme du e-commerce seraient mises en place à partir de 2028, et la bascule du reste des opérateurs dans ce système s'étalerait jusqu'en 2037.

Pour Solidaires la DGDDI doit dès maintenant chercher à reconstruire un accès aux données intra UE, quelles que soient les chances de ce funeste projet d'aboutir. Il faut récupérer une base détaillée pour vérifier les données envoyées, dont la qualité est très disparate d'un EM à l'autre.

VOTE ET AVIS AU CSASCR

L'administration voulait aborder la réorganisation de la cellule RITA comme simple point d'information. Nous avons rappelé la loi dans notre liminaire, afin que cette réorganisation soit soumise au vote et qu'un avis motivé, devant être communiqué aux agents, soit rendu dessus (article 98 décret n° 2020-1457).

L'intérêt même dans ce cas où nous avons rendu unanimement un avis favorable est d'avoir **une base écrite reprenant l'effectif, l'organisation et le travail effectué par le service concerné**. Un atout en cas de nouvelle réorganisation, dont on sait qu'elle peut arriver avant même que la première soit finie.

A Solidaires nous pensons que ce changement permanent nuit à la qualité de vie et à l'efficacité au travail, au service public et à l'avancement des agents.

EXAMEN DU DUERP, VOTE DU PAP (Plan de Prévention Annuel)

Légalement la formation spécialisée du CSA doit voter le plan de prévention annuel, qui liste les actions permettant de diminuer ou de faire disparaître les risques répertoriés dans le DUERP. L'avis motivé issu du vote des représentants du personnel doit être communiqué aux agents (directive DGAFP). Pour cette année **l'avis est réputé favorable** bien que l'USD-FO et Solidaires se soient abstenus. La bonne volonté des acteurs de prévention n'est pas en cause. Pour Solidaires le problème est **l'absence de programmation de visites de service**, et du recensement d'un **risque spécifique en cas de réorganisation**.

Nous constatons toujours la même procédure en cas de réorganisation/restructuration à la DG. Une première vague d'agents partent, les autres sont plus ou moins bloqués. Ces agents sont alors reçus en entretien RH, mais on **ne les oriente pas**. On leur dit au contraire qu'ils peuvent postuler sur tous les postes à profil de la DG. Parfois les sous-directions ne répondent même pas à leurs candidatures, car RH ne leur a pas signalé que le poste était déjà pourvu ou qu'ils n'ont pas le profil. Leur hiérarchie les invite à partir, augmente leur charge, sans leur donner d'informations précises sur le planning, tout en comblant une partie des départs avec un recrutement externe.

Cette politique est véritablement **anxiogène** pour les derniers agents en poste. La réorganisation de la sous direction RH en privilégiant le pôle de recrutement externe au détriment de celui du parcours professionnel, montre que cette façon de procéder est délibérée. On pourrait croire que les contractuels et les collègues d'autres directions sont mieux lotis. En ce qui concerne l'accueil, que nenni. Pour les contractuels leur cas est réglé dès la signature.

La réorganisation de COM en deux services, dont l'un comprenant bien plus d'effectifs que l'autre et dirigé par une contractuelle, nous a choqué car la cheffe de COM met en place cette réorganisation juste avant de partir. Fuit-elle les instances sociales ou glisse-t-elle une peau de banane à son successeur avant son départ vers d'autres cieux ?

Un dernier mot sur FIN2, la fuite des douaniers de la cellule approvisionnement, un des coeurs de la réorganisation de ce bureau, serait-elle une des explications aux problèmes d'habillement que rencontre nos collègues de la surveillance ? Une fois de plus la dématérialisation apporte une solution rapide et simple, une purge dans l'application remettant les compteurs à zéro et nos collègues à nu.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

Adresse : 93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / <http://solidaires-douanes.org/>

Nous joindre : contact@solidaires-douanes.org + 33 (0)1 73 73 12 50

Nous suivre : [facebook.com/SolidairesDouanes](https://www.facebook.com/SolidairesDouanes) [instagram.com/solidaires_douanes](https://www.instagram.com/solidaires_douanes) twitter.com/SolidR_DOUANES